

Grand Poitiers Communauté urbaine



DÉPLACEMENT

Le service de vélos et trottinettes « Pony » de communes de Grand Poitiers

Déployé en octobre 2022 à Poitiers, le service de trottinettes et vélos en libre-service « Pony » s'étend su

Publié le 17 juillet 2023

8 communes de Grand Poitiers équipées de vélos et trottinettes « Pony »

Les « Pony », trottinettes et vélos en libre-service, se déploient dans les 8 **communes** suivantes : Biard, Beaumont Saint-Cyr, Chasseneuil-du-Poitou (dont l'Technopole du Futuroscope), Dissay, Fontaine-le-Comte, Mignaloux-Beauvoir, Saint-Benoît et Vouneuil-sous-Biard.

Un service qui vient s'ajouter aux **équipements visant à faciliter et favoriser l'usage du vélo** sur le territoire de Grand Poitiers :

- > La création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 330 m entre le quartier des Philambins et la zone des Grands Philambins, à Chasseneuil-du-Poitou
- > La pose d'une quinzaine d'appuis-vélo à Chauvigny
- > La création d'une piste cyclable bidirectionnelle de 235 m le long du Futuroscope à Jaunay-Marigny - Chasseneuil-du-Poitou
- > La pose d'une vingtaine d'appuis-vélo et d'un abri-vélo ouvert à Lusignan
- > La création d'une piste cyclable de 800 m du bourg à la Germonière à Montamisé
- > La pose d'une centaine d'appuis-vélo à Poitiers
- > La création d'une piste cyclable à proximité du Bois du Fief-Clairêt à Saint-Benoît
- > La pose d'un abri-vélo ouvert à Saint-Julien-l'Ars
- > La pose d'une dizaine d'appuis-vélo à Sèvres-Anxaumont
- > L'aménagement des impasses sur lesquelles débouche la passerelle de l'Hôpital des Champs à Poitiers

Un nouveau service de mobilité douce sur le territoire, lancé en octobre 2022

Favoriser les mobilités douces

En **octobre 2022**, la Communauté urbaine a commencé à déployer des **trottinettes et des vélos à assistance électrique en libre-service** sur l'espace public à **Poitiers**, afin de développer des modes alternatifs à la voiture individuelle et à favoriser les **mobilités actives** sur son territoire.

Grand Poitiers propose ainsi une offre de **free floating** pour permettre aux usagers d'emprunter ponctuellement un deux-roues électrique pour se déplacer. C'est l'entreprise **française Pony** qui a été retenue et qui assure ce nouveau service, mis en place progressivement sur le territoire.

Depuis son lancement à Poitiers, ce sont en moyenne plus de 2 700 utilisateurs qui utilisent les « Pony » chaque semaine, pour un total de plus de 9 000 trajets effectués.

Une politique de stationnement stricte

La société

Pony (<https://getapony.com/fr>)

a développé un ensemble d'outils technologiques pour assurer le **bon stationnement des trottinettes** et des **vélos en libre-service** dans l'espace public.

Grâce au GPS des véhicules, l'entreprise est capable **d'interdire le stationnement** en dehors des lieux définis en collaboration avec Grand Poitiers. L'utilisateur ne peut pas mettre fin à son trajet tant qu'il n'est pas stationné sur une place de stationnement autorisée.

Des espaces de stationnement dédiés aux vélos et aux trottinettes en libre-service sont ainsi définis au sol, sous forme d'une **signalisation horizontale** en peinture blanche.

En plus des espaces de stationnement dédiés, l'ensemble des appuis-vélos du Grand Poitiers sont **référencés dans l'application pony** comme des espaces de stationnement pour les vélos et les trottinettes en libre-service.

GRAND POITIERS

84, rue des Carmélites

86 000 Poitiers

Tel : 05 49 52 35 35

HORAIRES :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Pendant les vacances scolaires :

Ouverture de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi